



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ou désignation du mélange	Cartouche d'impression HP LaserJet CE285A-AC-AD-AF
No. d'enregistrement	N/A
Synonymes	Aucun(e).
Date de publication	18-Oct-2013
Numéro de version	01

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Ce produit est une préparation de toner utilisée dans les imprimantes série HP LaserJet P1102 and HP LaserJet Pro M1132/M1212/M1214/M1217 mfp.

Utilisations déconseillées Aucun.

Identification de la société Hewlett Packard Belgium B.V.B.A./S.P.R.L
Luchtschipstraat 1, Rue de l'Aéronef
1140 Brussel/Bruxelles
België/Belgique
Téléphone 32 2 729 71 11

Service HP chargé des effets sur la santé
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209
(Ligne directe) 1-760-710-0048
N° d'appel du support client HP
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836
(Ligne directe) 1-208-323-2551
E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com
Numéro téléphonique du centre anti-poison 070 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

Résumé des dangers

Dangers physiques	Pas de classification pour les dangers physiques.
Dangers pour la santé humaine	Non classé comme présentant un risque pour la santé.
Dangers pour l'Environnement	Pas de classification pour les dangers pour l'environnement.
Dangers spécifiques	Non disponible.
Symptômes principaux	Non disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

Contient :	Cire, Copolymère d'acrylate de styrène, Ferrite
Phrase(s) R	Non disponible.
Phrase(s) S	Non disponible.
Numéro d'autorisation	Non disponible.

Informations supplémentaires de l'étiquette Sans objet.

2.3. Autres dangers

Aucun autre ingrédient de cette préparation n'est classé comme carcinogène par l'ACGIH, l'UE, l'IARC, la MAK, le NTP ou l'OSHA. Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la norme OSHA CFR 1910.1200, ni selon la Directive européenne 1999/45/CE et ses amendements. Cette préparation ne contient aucun composant classé comme persistant, bio-accumulatif et toxique ou très persistant et très bio-accumulatif défini conformément au règlement (CE) 1907/2006.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Informations générales

Nom chimique	%	Numéro CAS / CE	Numéro d'enregistrement	Numéro index	Remarques
Copolymère d'acrylate de styrène	<55	Secret commercial -	-	-	
Classification :	DSD: - CLP: -				
Ferrite	<45	Secret commercial -	-	-	
Classification :	DSD: - CLP: -				
Cire	<10	Secret commercial -	-	-	
Classification :	DSD: - CLP: -				

SECTION 4: Premiers secours

Informations générales Non disponible.

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener immédiatement la personne au grand air Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche à l'eau. Boire un à deux verres d'eau. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires No notes to physicians.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie Non disponible.

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	CO2, eau, poudre sèche ou mousse
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Non disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants	Non disponible.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie	Si l'imprimante prend feu, procéder de la même manière qu'en cas de feu d'origine électrique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Réduire au maximum la production et l'accumulation de poussière.

Pour les secouristes Non disponible.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Non disponible.

6.4. Référence à d'autres sections Non disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Tenir hors de portée des enfants. Eviter l'inhalation de poussière et le contact avec la peau et les yeux. Utiliser avec une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de sources de chaleur excessive, d'étincelles et de flammes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Tenir hors de portée des enfants. Conserver au sec dans un récipient hermétique. Entreposer à température ambiante. Entreposer loin de produits fortement oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Limites biologiques Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Procédures recommandées de contrôle Non disponible.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Non disponible.

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC) Non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques appropriées Utiliser dans une zone correctement ventilée.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales Dans des conditions normales d'utilisation, aucun appareil de protection respiratoire individuel n'est requis.

Protection des yeux/du visage Non disponible.

Protection de la peau

- **Protection des mains** Non disponible.

- **Divers** Non disponible.

Protection respiratoire Non disponible.

Risques thermiques Non disponible.

Mesures d'hygiène Non disponible.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Poudre fine

État physique solide.

Formule solide

Couleur Noir.

Odeur Légère odeur de plastique

Seuil olfactif Non disponible.

pH Sans objet

Point de fusion/ point de congélation	Non disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
limite inférieure d'inflammabilité (%)	Ininflammable
limite supérieure d'inflammabilité (%)	Non disponible.
Pression de vapeur	Sans objet
Densité relative	1.4 - 1.8
Solubilité(s)	Négligeable dans l'eau. Partiellement soluble dans le toluène et le xylène.
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet
Température de décomposition	> 200 ° C (> 392 ° F)
Viscosité	Sans objet
Propriétés explosives	Non disponible.
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible.
9.2. Autres informations	
Pourcentage de composés volatils	Négligeable
Point de ramollissement	100 - 150 ° C (212 - 302 ° F)
densité	1.4 - 1.8
COV (% en poids)	Sans objet

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Non disponible.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales de stockage.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Ne se produira pas.
10.4. Conditions à éviter	Tambour d'impression: Exposition à la lumière
10.5. Matières incompatibles	Oxydants puissants
10.6. Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone et gaz carbonique.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations générales	Non disponible.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Ingestion	Non disponible.
Inhalation	Non disponible.
Contact avec la peau	Non disponible.
Contact avec les yeux	Non disponible.
Symptômes	Non disponible.
11.1. Informations sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë	Aucune donnée disponible.
Toxicité aiguë	Aucune donnée disponible.
Corrosion/irritation cutanées	Non disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé comme irritant selon la norme Hazard Communication Standard (HCS) de l'OSHA et la Directive européenne 67/548/CEE et ses amendements.

Sensibilisation respiratoire	Non disponible.
Sensibilisation cutanée	Non classé comme irritant selon la norme Hazard Communication Standard (HCS) de l'OSHA et la Directive européenne 67/548/CEE et ses amendements.
Mutagenicité des cellules germinales	Négative, aucun signe de potentiel mutagène (test d'Ames : salmonelle typhimurium)
Caractère cancérigène	Aucun autre ingrédient de cette préparation n'est classé comme carcinogène par l'ACGIH, l'UE, l'IARC, la MAK, le NTP ou l'OSHA.
Toxicité reproductive	Non classé comme toxique par la Directive européenne 67/548/CEE et ses amendements, par la Proposition 65 (Californie) ni par le DFG (Allemagne).
Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible suite à une exposition unique	Non disponible.
Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible suite des expositions répétées	Non disponible.
Danger par aspiration	Non disponible.
Informations sur les mélanges et informations sur les substances	Non disponible.
Autres informations	Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité LL50: > 1000 mg/l, Poisson, 96.00 Heures

Produit	Espèce		Résultats d'essais
CE285A-AC-AD-AF Poisson	LL50	Poisson	> 1000 mg/l, 96 Heures
12.2. Persistance et dégradabilité	Non disponible.		
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Non disponible.		
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)	Non disponible.		
Coefficient de bioconcentration (BCF)	Non disponible.		
12.4. Mobilité dans le sol	Non disponible.		
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.		
12.6. Autres effets néfastes	Non disponible.		

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets résiduels	Non disponible.
Emballage contaminé	Non disponible.
Code des déchets UE	Non disponible.
Informations / Méthodes d'élimination	Ne pas broyer la cartouche de toner, sauf si des mesures de prévention des explosions de poussière sont prises. Les particules finement dispersées peuvent former des mélanges explosifs au contact de l'air. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse http://www.hp.com/recycle .

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

RID

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IATA

14.1. Numéro ONU	UN2807
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MASSES MAGNÉTISÉES
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non disponible.
Classe(s) de danger subsidiaire	-
14.4. Groupe d'emballage	Non disponible.
14.5. Dangers pour l'environnement	Non disponible.
Étiquettes requises	Non disponible.
Code ERG	Non disponible.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non disponible.

IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations de l'UE

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II

N'est pas listé.

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 1, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

Autorisations

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIV, Substances soumises à autorisation

N'est pas listé.

Restrictions d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications

N'est pas listé.

Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail

Non réglementé.

Directive 92/85/CEE : concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail

Non réglementé.

Autres règlements de l'UE

Directive 96/82/CE (Seveso II) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Non réglementé.

Directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Non réglementé.

Directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail

Non réglementé.

Autres réglementations

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

Réglementations nationales

Non disponible.

Informations sur la réglementation

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non disponible.

SECTION 16: Autres informations

Références

Non disponible.

Texte intégral des avertissements ou des phrases R et des mentions H en Sections 2 à 15

Aucun(e).

Informations relatives à la révision

Aucun(e).

Informations de formation

Non disponible.

Clause de non responsabilité

La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

Informations relatives au fabricant

Hewlett-Packard Company
11311 Chinden Boulevard
Boise, ID 83714 USA
(Ligne directe) 1-503-494-7199
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

Explication des abréviations

ACGIH (États-Unis)	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code de Réglementation Fédérale
COC	Cleveland Open Cup
Ministère des transports des États-Unis (Department of Transportation, DOT)	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
NTP	Programme National de Toxicologie
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
PEL limite d'exposition autorisée	Limite d'Exposition Admise
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL limite d'exposition à court terme	Limite d'exposition à court terme
TCLP : <value>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
Vle	Seuil Limite
TSCA	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
COV	Composés Organiques Volatils